

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

La Corrida de la Saint Martin - Villette d'Anthon (38280) **LUNDI 11 NOVEMBRE 2024**

Organisation : Association Rando Nature

Participation : La Corrida de la St Martin est une épreuve ouverte à tous, licencié (e) ou non, sous réserve de la présentation d'un PPS (Plan Prévention Santé) datant de moins de 3 mois. Pour les mineurs fournir un questionnaire santé complété avec signature des parents ou certificat Pour les courses enfants pas de documents à fournir car non chronométrées.

Parcours : Les courses se font sur route, le code de la route devra être respecté

Courses Enfants: (non chronométrées)

Eveil Athlétique : 400 m enfants nés de 2016 à 2018 (gratuit), départ 17h00

Poussins- Benjamins : 1.5 km enfants nés de 2012 à 2015 départ 17h15

Minimes : 1,8km enfants nés de 2010 à 2011 départ 17h30

Corrida : 5 tours (9.2km) à partir de la catégorie cadet (2009) départ 18h – Limitée à 200 participants maxi.

Départ – Arrivée : Place de l'église de Villette d'Anthon.

Ravitaillement : Un ravitaillement en boissons, biscuits, fruits secs offert par CARREFOUR MARKET de Jonage est prévu à l'arrivée

Sécurité : Assurée par la FFSS de l'Isle d'Abeau

Sanitaires : Des toilettes sont mises à disposition à la salle de la Serra

Inscription : Sur le site www.chronometrage.com ou sur place le jour même dans la limite des dossards disponibles.

Par courrier : bulletin à télécharger et à envoyer avec le règlement à : Association Rando Nature – Hôtel de Ville – 38280 Villette d'Anthon.

Inscription Adultes/ Remise des dossards : Salle de la Serra – Rue des Sapins

Inscription enfants : Place de l'église

Dossards : Les dossards devront être retirés au plus tard 20 mn avant le départ

Droit à l'image : Le coureur, du fait de son engagement, donne à l'organisateur un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image, où il pourrait apparaître, dans le cadre de la promotion de cette course.

Site : <http://randonature.e-monsite.com> Contact tél. 06 19 28 30 28 – 06 87 48 90 94

Mail : randonature38@laposte.net



Coupes et récompenses aux 3 premiers H/F
Un lot sera remis à chaque participant

BULLETIN D'INSCRIPTION

Rando Nature – Hôtel de Ville - 38280 Villette d'Anthon

CADRE RÉSERVÉ A L'ORGANISATION

N° DOSSARD

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Sexe Masculin Féminin

Adresse :

Code postal : Ville :

Club ou Association :

Adresse e mail :

<input checked="" type="radio"/> 400 m	(nés de 2016 à 2018)	gratuit
<input checked="" type="radio"/> Distance 1,5 km	(nés de 2012 à 2015)	3 euros
<input checked="" type="radio"/> Distance 1,8 km	(nés de 2010 à 2011)	3 euros
<input checked="" type="radio"/> Distance 9,2 km	(nés en 2009 et avant)	12 euros en ligne 15 euros sur place

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS RÈGLEMENT

A fournir avec votre inscription

Non-licenciés : PPS N°:

Téléchargeable sur le site de la FFA : <https://pps.athle.fr/>

Pour les mineurs : Questionnaire Santé complété (Voir modèle) ou certif. méd.

Licenciés FFA : Photocopie de votre licence à jour N° :

Assurances : Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile, souscrite auprès de l'assureur GROUPAMA de Pont de Chéry. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence assurance. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.

Autorisation parentale : J'autorise mon fils, ma fille, mineur (e) à participer à la course prévue pour son âge et dégage l'organisation de tout incident physiologique futur ou immédiat.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses

Signature obligatoire

Signature des parents pour les mineurs